Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 029-212900799-20251204-D20251204PAC-DE

DÉPARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNE DE HENVIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre du mois de décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Henvic s'est réuni en session ordinaire, salle de la mairie, à 19h00, sous la présidence de Monsieur Christophe MICHEAU, Maire de HENVIC, suivant convocation faite le 21 novembre deux mille vingt-cinq.

Conseillers en exercice : 11 Présents : 8 Votants : 10

Etaient présents : GUYOMACH Daniel, IGNACIO Ivan, JACQ Anne Lise, LE BRAS Gaelle, LE DUC Jean Marc, LE SANN Marie Agnès, MICHEAU Christophe, SEVERE Elisabeth,

Absents excusés : BRUNERIE Gilles donne procuration à IGNACIO Ivan
SIBIRIL Florence donne procuration à LE BRAS Gaelle

Absent : BRIANT Patrick

Secrétaire de séance : LE BRAS Gaelle

4. Demande de subvention dans le cadre du Volet 1 du Pacte Finistère 2026

Considérant l'appel à projets du Département dans le cadre du Volet 1 du Pacte Finistère 2026, pour les projets d'investissement qui seront réalisés en 2026,

Considérant que la boulangerie de la commune a fermé au cours de l'été 2023,
Considérant que depuis le mois de juin 2024, la commune a mis à disposition de la boulangerie de Taulé un algéco afin d'offrir aux henvicois un service de proximité et de maintenir la vente de pains et viennoiserie sur la commune,

Considérant la volonté de la commune de maintenir ce service auprès des habitants de la commune,

Considérant la proposition d'étude de faisabilité réalisée par un cabinet d'architecte, pour la création d'un point de vente de boulangerie, incluant un logement indépendant,

L'estimation comprend un point de vente boulangerie au RDC d'une surface de 45 m2 avec à l'étage un logement de type T2 également de 45 m2 :
- Construction d'un point de vente boulangerie : 117 K€ (fourchette moyenne)
- Construction d'un logement T2 en étage : 117 K€ (fourchette moyenne)

Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 029-212900799-20251204-D20251204PAC-DE

- Des travaux extérieurs (VRD associé, cheminement et 3 ou 4 places de parking) : 25 K€

L'estimation totale prévue avoisine les 260 K€ HT et hors études,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- DEMANDER une subvention de 30% au titre du Volet 1 du Pacte Finistère 2030, ou tout autre subvention d'Etat,

Adopté à l'unanimité des membres présents

Pour extrait conforme,
Le Maire, Christophe MICHEAU
Acte rendu exécutoire

après publication du
Et dépôt en Sous Préfecture le

